

## **EXTRAIT** **DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE**

---

**Objet : Arrêté portant mainlevée de péril**

**Le Maire de Montanay,**

*Vu le Code général des collectivités territoriales ;*

*Vu le code de la construction et de l'habitation et, notamment, les articles L511-12 ,L.511- 14 et L511-19 ; L.521-1,*

*Vu l'arrêté n° AT 2025-34 de péril imminent du 6 mai 2025,*

*Vu le rapport d'expertise effectué par l'agence DETERMINANT en date du 01/08/2025 attestant que les travaux réalisés sur l'immeuble sis au 252 rue du Villard à Montanay ont mis fin au péril,*

### **ARRÊTE**

**Article 1 :** Sur la base du rapport susvisé constatant la réalisation des travaux ayant mis fin aux périls constatés, est prononcée la mainlevée de l'arrêté susvisé affectant l'immeuble sis 252 rue du Villard à Montanay, parcelles cadastrales numéro AI 33 et AI 34 et appartenant à Monsieur Raymond WATTELET.

**Article 2 :** L'interdiction d'accès est également levée à la date de la notification du présent arrêté.

**Article 3 :** Le présent arrêté sera notifié à Monsieur Raymond WATELLET.  
Le présent arrêté sera affiché sur la façade de l'immeuble et en mairie.

**Article 4 :** L'affichage à caractère commercial est strictement interdit sur ces panneaux.

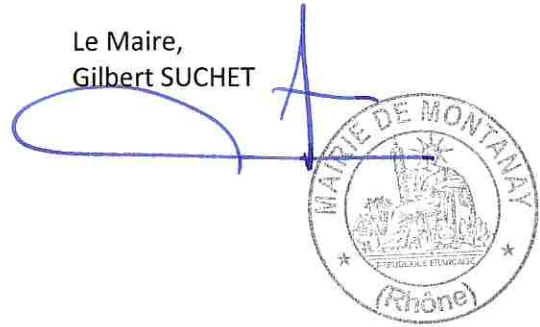
**Article 5 :** Le Maire, l'agent de la police municipale de Montanay et la brigade de gendarmerie de Neuville sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

**Article 6 :** Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois, à compter de la présente notification.  
Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Article 7** : Ampliation du présent arrêté sera transmise au Représentant de l'Etat dans le Département

A Montanay, le 26/08/2025

Le Maire,  
Gilbert SUCHET



Affiché en mairie le 27/08/2025